

N° 17

Mai 2025

LA FORÊT REVÉLÉE

L'actualité de notre coopérative

Côté forêt

Un nouveau Standard PEFC pour la gestion durable des forêts

Rencontre avec...

Didier Collonge,
propriétaire forestier

Zoom sur

UNISYLVA, moteur
du renouvellement
forestier dans le Plan
de Relance



UNISYLVA
RÉVÉLONS NOS FORÊTS

3__ Éditorial

4__ Repères

Parole de/Chiffre clé/En image/Agenda

5__ Point de vue

Vie de la coopérative..... 5

Retour sur notre journée du personnel

Note de conjoncture..... 6

Un équilibre à trouver entre contraintes
météorologiques et opportunités

Côté forêt..... 8

Un nouveau Standard PEFC pour la gestion
durable des forêts

10__ Regards

5 questions à 10

Ghislain de La Rochethulon, Catherine
Bougard, Alexandre Mignon, Nicolas
Beaugrand et Julie Montagnier-Riard,
service commercial d'UNISYLVA

Rencontre avec..... 12

Didier Collonge, propriétaire d'un boisement de
12 ha dans le Puy-de-Dôme

14__ Actualités

En bref..... 14

Élaguer pour produire des peupliers de qualité

Vers l'intégration de la biodiversité
forestière dans la gestion...

Portail cartographique adhérents :
déploiement généralisé

Zoom sur..... 15

UNISYLVA, moteur du renouvellement
forestier dans le Plan de Relance

16__ Mon UNISYLVA

Publication de SCA UNISYLVA — ISSN 2497-3947

Directrice de la publication : Géraldine Fournier

Assistante de publication : Clara Chopelin

Site de Marmilhat — 10 allée des Eaux et Forêts

63370 Lempdes

+33 (0)4 73 88 88 92

Crédits photographiques : UNISYLVA

Impression : Info Routage - 87280 Limoges





Bertrand Servois
Président d'UNISYLVA

Accompagner la forêt française ou laisser faire la nature...

La prise de conscience du changement climatique et de son impact sur la santé des forêts a donné lieu à deux types de réaction : laisser faire la nature ou aider la nature et la forêt à s'adapter. Plus on est urbain et éloigné de la gestion, plus on pense qu'il faut laisser la forêt en libre évolution. Plus on est proche du terrain, mieux on comprend que la rapidité de ce changement exige un accompagnement de l'homme.

Cette contestation des modes de gestion forestière et cette agressivité vis-à-vis des gestionnaires et particulièrement des coopératives utilisent plusieurs thèmes d'attaque, nous en retiendrons trois.

Le premier est celui des **coupes rases**. C'est-à-dire la récolte des arbres d'une parcelle arrivée à maturité. Les arbres ont le même âge et leur récolte modifie le paysage en très peu de temps. La réponse est que la coupe rase (le nom n'est pas heureux certes) est une étape dans le renouvellement de la parcelle, qui sera fait par plantation ou régénération naturelle. Ce n'est donc pas la fin de l'histoire d'une parcelle !

Le second est l'**enrésinement** des forêts françaises : il faut savoir que les forêts résineuses, dont la surface est en baisse, représentent 28 % de la surface totale et produisent 82 % des sciages. Pourquoi cela : parce que ces bois se transforment et s'usinent plus facilement et répondent bien aux usages actuels du bois. C'est ainsi que cette ressource devient accessible au plus grand nombre. Les forêts de

conifères présentent des écosystèmes différents de celui des massifs feuillus, mais qui contribuent également à la biodiversité.

Le troisième grief est celui de la recherche du **profit** égoïste des propriétaires et de leurs coopératives. La gestion de la forêt privée est très encadrée dans notre pays : documents de gestion, certification, conditions d'accès aux aides publiques comme pour les plans de relance, sans oublier le code forestier et plus récemment règlements et directives européennes. Notre liberté de gestionnaire est bien encadrée ! Si votre forêt ne vous rapporte rien, avec quoi pourrez-vous l'entretenir et dans quel état la transmettez-vous ?

« Notre combat de tous les jours est de défendre et promouvoir une forêt productive, multifonctionnelle et résiliente, répondant aux besoins de la société, auprès des institutionnels français et européens et du grand public. »

Parole de...



Service commercial d'UNISYLVA
> 5 questions à... p.10

« La valorisation des bois repose sur un équilibre entre gestion des volumes et optimisation des prix. »

Chiffre clé

3,2 millions

C'est le nombre d'arbres qui ont été plantés sur les parcelles de nos adhérents grâce au Plan de Relance.

> Zoom sur..... p.15

En image



Pour voir la vidéo, flashez le QR Code ou bien rendez-vous sur ce lien : <https://bit.ly/4iZkZz5>

Découvrez **en vidéo** notre initiative récompensée : la création de l'onglet *Carrière* sur notre site internet !

Avec ce projet, nous avons remporté la deuxième place du **Concours d'idées RH** organisé par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes !



Agenda

Nos prochaines ventes groupées pour l'année 2025

DATE	LIEU / MODE DE VENTE	COMPOSITION DU CATALOGUE
15 mai 2025	Vente en ligne	Feuillus
12 juin 2025	Bourges (18)	Feuillus
03 juillet 2025	Saint-Vaury (23)	Résineux
18 septembre 2025	Vente en ligne	Feuillus
09 octobre 2025	Montmarault (03)	Résineux
23 octobre 2025	Vente en ligne	Feuillus
20 novembre 2025	Cheverny (41)	Feuillus
18 décembre 2025	Vente en ligne	Feuillus et résineux

UNISYLVA est désormais présente sur Instagram :



@unisylva_

Vie de la coopérative

Retour sur notre journée du personnel

Notre traditionnelle journée du personnel, réunissant l'ensemble des collaborateurs d'UNISYLVA, s'est déroulée le 28 janvier 2025 !



Nous avons, pour cette occasion toujours très spéciale et conviviale, eu la joie de tenir notre réunion à la Cité de l'Or de Saint-Amand-Montrond !

Cette journée, pour nos plus de 200 collaborateurs, a été rythmée par des présentations sur la vie et les réalisations de la coopérative, des temps conviviaux, et une conférence ayant pour thème « La Reconstruction de la Charpente de Notre-Dame de Paris ».

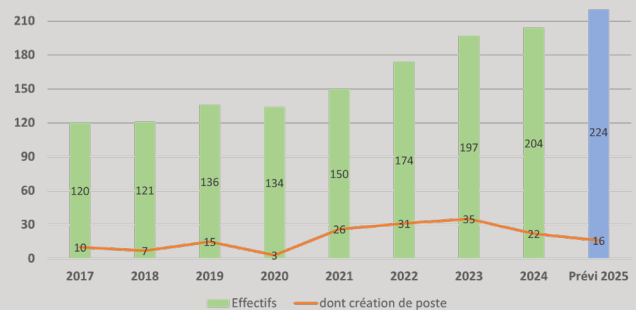
Au programme de notre journée, quelques moments traditionnels comme la diffusion, en vidéo, de nos vœux, l'introduction de notre Président, la présentation des nouveaux embauchés (pas moins de 38 nouveaux embauchés au titre de cette année 2024 !), le bilan d'activité 2024, les perspectives pour 2025 et l'état d'avancement sur notre plan stratégique. Point fort et grandement apprécié de la journée : l'intervention de Loïc Desmonts, charpentier et dirigeant des Ateliers

Desmonts, qui a participé à la reconstruction de la Charpente de Notre-Dame de Paris. Cette superbe présentation, passionnante et inspirante, nous a aussi permis de remettre en lumière le rôle joué par la forêt privée et plus spécifiquement par nos adhérents qui ont largement contribué aux dons de chênes pour ce chantier hors norme.

Cette journée a aussi été l'occasion pour nos agences et services de mettre en exergue les performances, réalisations remarquables, développements innovants... de l'année 2024. Ces interventions, aux sujets et formes très variés, ont été une belle illustration de la progression des compétences, savoir-faire et outils de la coopérative.

Ce rendez-vous annuel, qui réunissait pour la première fois autant de collaborateurs, est une occasion supplémentaire d'observer la croissance humaine constante d'UNISYLVA, au service de nos adhérents et de relations de proximité, comme l'illustre ce diagramme :

Evolution des effectifs UNISYLVA



Nous remercions vivement l'ensemble de nos intervenants ainsi que les collaborateurs de la coopérative qui font de cet évènement annuel un moment unique et qui sont la force vive d'UNISYLVA.

Un équilibre à trouver entre contraintes météorologiques et opportunités

Les conditions météorologiques difficiles ralentissent l'exploitation forestière et le reboisement, impactant l'ensemble de la filière forêt-bois. Pourtant, malgré ces défis, des opportunités émergent, portées par la décarbonation et l'évolution des usages du bois.

La météo et l'humidité des sols continuent de ralentir et de compliquer les activités d'exploitation et de plantation. Nous avons été contraints de parfois modifier la nature des travaux de sol prévus pour les reboisements (par exemple en travaillant à la pelle plutôt qu'au tracteur), en particulier pour respecter les délais des derniers chantiers aidés par le plan de relance. Le choix des chantiers d'exploitation reste délicat, en veillant à limiter les dégâts et à prévoir les remises en état quand cela est nécessaire.

Les grandes difficultés de récolte impactent réellement l'approvisionnement de l'industrie de la première transformation dans sa globalité qui, de ce fait, ne trouve pas un bon équilibre. En effet, même si les marchés du bois sont contraints par une consommation peu dynamique et un marché du bâtiment fébrile, leurs positionnements sont plutôt porteurs : la fibre de bois remplace les produits issus du pétrole dans l'emballage ou l'énergie et les bâtiments industriels à structure bois, source de décarbonation, prennent des parts de marchés significatives.

Ce qui est plus inquiétant, c'est l'impact structurel de ces conditions pluvieuses qui durent depuis l'automne 2023. Elles se traduisent dans les chiffres par une réduction de 700 000 m³ de la récolte de bois en France en 2023, une baisse de 19 % des heures machine pour nos engins en 2024 par rapport à une année moyenne et une baisse de 20 % du volume récolté au cours de l'hiver 2024-2025 par rapport à celui de 2022-2023.



Note de conjoncture

Dans ce contexte et face à une hausse des coûts de production importante depuis 4 ans (environ + 30 %), nous constatons que nombre d'entrepreneurs de travaux forestiers réduisent leurs moyens ou diffèrent des investissements, ce qui pourrait compromettre la capacité de la filière à rebondir.

D'autre part, les effets des tergiversations géopolitiques mondiales actuelles pourraient perturber une partie des équilibres commerciaux de la filière et, combinés à une amélioration significative des conditions de récolte, créer un engorgement, ou à l'inverse, une euphorie des marchés proche de celle que nous avons connue après la crise COVID.

Au niveau national, l'activité en reboisement connaît un fort ralentissement du fait de la fin du plan de relance, et dans une moindre mesure de la baisse de la récolte en 2023 et 2024. Cependant, le vote d'un budget de 135 M€ en 2025 pour soutenir le renouvellement forestier est une bonne nouvelle et permettra d'alimenter le dispositif France Nation Verte, qui succède à France 2030 et au plan de relance.

En conclusion, malgré ce contexte incertain, de belles opportunités se présentent encore, tant pour la récolte des bois, que pour l'amélioration et le renouvellement des peuplements.



Un nouveau Standard PEFC pour la gestion durable des forêts

La période du Standard PEFC - PEFC/FR ST 1003-1 pour la gestion durable des forêts est arrivée à son terme. Le nouveau Standard a été **publié le 17 avril 2025** et sa date limite d'application **est le 26 septembre 2026**.



La révision du Standard PEFC

Débutée en juin 2021, la révision du Standard est passée par de nombreuses étapes : lancement du Forum, réunions préparatoires, groupes de travail thématiques, visites de terrain, consultation publique. Puis, l'évolution de la réglementation européenne est venue perturber le planning de révision, retardant sa publication pour pouvoir y intégrer les exigences RDUE (règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts).

C'est donc aujourd'hui, avec retard mais avec la satisfaction de l'aboutissement d'un travail rigoureux et collectif, que le nouveau Standard PEFC paraît, intégrant les dernières évolutions réglementaires et arbitré par rapport aux attentes de l'ensemble des parties prenantes qui y ont contribué.

Le nouveau Standard PEFC sera prochainement disponible sur le site internet d'UNISYLVA et sur le site de PEFC France. PEFC France mettra à disposition sur son site internet des supports de communication et un espace dédié à la compréhension du nouveau Standard.

Les principales évolutions du nouveau Standard PEFC

UNISYLVA a suivi avec un grand intérêt les travaux menés par PEFC France et y a participé activement pour apporter son avis technique. Des points importants ayant un effet direct sur la gestion de vos forêts ont été discutés, tels que les options de renouvellement forestier, les seuils de coupes rases, les zones forestières de haute valeur écologique, l'utilisation de traitements phytosanitaires...

Les principales évolutions, aujourd'hui actées, portent sur :

- L'identification des **peuplements vulnérables**, dont l'avenir pourrait être compromis, par exemple par leur non-adaptation au changement climatique et l'application de mesures de gestion spécifiques pour ces peuplements lorsque qu'une coupe est envisagée. L'objectif étant de favoriser leur renouvellement, ou leur maintien lorsque c'est possible.

- L'abaissement des **seuils de surface maximum de coupes rases**, à savoir 2 ha si la pente est supérieure à 30 % et 5 ha hors pente. Les plantations d'une unique essence ne sont pas concernées si la coupe est inscrite dans un document de gestion. Le seuil maximum peut dans certains cas précis atteindre 10 ha.
- Certains cas bien particuliers de **transformations de peuplements** (renouvellement d'une forêt régénérée naturellement par une plantation) doivent faire l'objet d'un diagnostic en amont de la coupe et sont restreintes à certains peuplements : dégradés (tempête, incendie...), déperissants ou vulnérables (changement climatique...), pauvres.
- L'adaptation des interventions (coupe rase, défrichement, traitements phytosanitaires...) dans des **Zones Forestières de Haute Valeur Ecologique (ZFHVE)** comme les ripisylves, les abords immédiats des tourbières, des mares et des zones humides, milieux ou habitats remarquables, et les lieux à sensibilité paysagère.
- Des mesures renforcées de **préservation des sols forestiers** et de leur minéralisation par le maintien, sauf justification, des rémanents de diamètre inférieur à 7 cm et du feuillage.
- Un renforcement du **suivi des dégâts de gibier** et de l'application des droits de chasse.

Ces évolutions seront à prendre en considération et **UNISYLVA, en tant que gestionnaire, vous accompagnera dans la prise en compte de ces exigences**. En tant que donneur d'ordre, votre coopérative aura à charge d'informer l'ensemble des intervenants sur les propriétés des nouvelles exigences PEFC et d'en contrôler le bon respect.

Pour vous, propriétaire forestier, **s'engager dans la certification PEFC, c'est prouver votre engagement pour la gestion durable des forêts**. C'est aussi **favoriser la commercialisation de vos bois en répondant à la demande croissante des entreprises en bois certifié PEFC**. Par ailleurs, certaines aides publiques sont conditionnées à la certification PEFC des forêts.

Côté forêt

Les exigences du Standard PEFC Gestion forestière s'appliquent à tout propriétaire certifié PEFC. Si votre propriété est certifiée PEFC par l'intermédiaire d'UNISYLVA, sa certification se poursuit normalement, sans modification et sans formalité à accomplir, dès lors que vous prenez connaissance des nouvelles exigences et que vous les respectez. Si toutefois, vous n'acceptiez pas les nouvelles exigences et ne souhaitez pas poursuivre votre engagement PEFC, vous pourrez transmettre votre demande de désengagement, avant le 28 février 2026 à : envois@unisylva.com

Dans ce cas, votre propriété ne bénéficiera plus de la certification PEFC et les bois issus de votre propriété ne seront plus labellisés PEFC.



Le mot de la Présidente de PEFC FRANCE

« Même si les forêts et leur développement se pensent sur le temps long, les enjeux qui les animent évoluent très rapidement : attentes des citoyens, consommation de bois, protection environnementale, changement climatique ... C'est pourquoi, pour assurer la pérennité des forêts, nous devons régulièrement **réinterroger ensemble nos pratiques forestières** et les adapter en tenant compte de l'évolution des connaissances scientifiques et des retours d'expérience du terrain.

C'est cette philosophie qui a caractérisé le **Forum PEFC**.

Pendant plus d'un an, plus de 110 représentants des parties prenantes concernées par la gestion des forêts françaises se sont réunis autour de la révision des standards de gestion forestière durable PEFC. Je remercie vivement pour leur participation active et précieuse les membres de la direction d'UNISYLVA. Après de nombreuses sessions de travail, des visites sur le terrain et une consultation publique, ce collectif a abouti à de **nouvelles règles PEFC** pour la France. Avec l'approbation par les instances PEFC françaises et internationales ainsi qu'un alignement avec le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE), celles-ci entrent maintenant en vigueur.

Ressource renouvelable et durable, solide, chaleureux et esthétique, identifié par les pouvoirs publics comme un allié incontournable pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas carbone, **le bois a sans aucun doute mérité le titre de matériau du 21^{ème} siècle**. Conscients de ses vertus, de nombreux secteurs en France - tels que l'emballage, la construction, ou encore l'ameublement pour ne citer qu'eux - intègrent de manière croissante le bois dans leurs produits. Cette tendance s'observe aussi du côté des collectivités qui se tournent de plus en plus vers la ressource bois pour s'équiper ou pour construire. En provenant de tous les donneurs d'ordre, **la demande en bois certifié augmente significativement**. En étant propriétaire certifié PEFC, vous soutenez l'action commerciale de notre coopérative.

Comme propriétaires forestiers certifiés PEFC, vous êtes les premiers acteurs de l'équilibre forestier sur le terrain, votre action est essentielle. Vous permettez à chacun de choisir une matière biosourcée, déterminante pour la transition écologique de nombreux secteurs, tout en étant certains que son exploitation est réfléchie pour soutenir la pérennité des forêts.

Merci à vous tous pour votre engagement aux côtés de PEFC et d'UNISYLVA.»

Christine de Neuville, Présidente de PEFC France

5 questions à...

Ghislain de La Rochethulon, Catherine Bougard,
Alexandre Mignon, Nicolas Beaugrand et
Julie Montagnier-Riard
Service commercial d'UNISYLVA

U..A QUELLES SONT LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE SERVICE COMMERCIAL ?

Notre mission principale est d'assurer la commercialisation des bois issus des forêts de nos adhérents, en garantissant à la fois des débouchés stables et une valorisation optimale.

Pour cela, nous avons mis en place deux grands modes de commercialisation :

- **Les ventes par appel d'offres (ventes pour compte),**
- **La contractualisation (vente de bois exploités).**

Nous jouons également un rôle clé dans le recouvrement des paiements, en veillant à la solvabilité de nos clients.

U..A COMMENT S'ORGANISE LE SERVICE COMMERCIAL ?

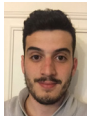
L'organisation du service commercial s'appuie sur la collaboration avec les agences locales, qui sont les relais indispensables entre la production et les marchés.

Ghislain de La Rochethulon, en tant que directeur du service, veille à la coordination globale. Il s'appuie sur Alexandre Mignon, Nicolas Beaugrand, Julie Montagnier-Riard et Catherine Bougard, qui gèrent les différentes étapes de la commercialisation. Alexandre est particulièrement impliqué dans la gestion des contrats de bois de chauffages et résineux, tandis que Nicolas assure la contractualisation et la vente des feuillus, notamment du chêne et du peuplier. Il anime également des sessions de formation interne sur le classement des chênes.

Catherine et Julie assurent un suivi administratif rigoureux des ventes, des contrats et de la facturation, garantissant ainsi la fluidité des transactions. Elles ont également la charge de la production de fiches usines, un outil essentiel qui permet aux agences d'avoir une vision synthétique et claire des contrats en cours.

La collaboration avec les agences est essentielle : dans chaque bureau il y a des référents commerciaux, les responsables usine. Cette proximité permet d'anticiper les besoins des adhérents et d'adapter la commercialisation aux spécificités locales. L'organisation logistique joue également un rôle clé, avec une gestion fine des transports et des livraisons afin d'optimiser le flux, notamment supervisés par Alexandre et Catherine.

Regards

Ghislain de La Rochetulon		Directeur du service commercial
Alexandre Mignon		Technico-commercial bois
Nicolas Beaugrand		Technicien de développement en exploitation forestière - ventes de bois
Catherine Bougard		Assistante commerciale et logisticienne livraison
Julie Montagnier-Riard		Secrétaire commerciale et administrative

U..A COMMENT LE SERVICE VALORISE-T-IL AU MIEUX LES BOIS DES ADHÉRENTS ?

La valorisation des bois repose sur un équilibre entre **gestion des volumes et optimisation des prix**. Notre rôle est d'anticiper la production de nos adhérents et de l'orienter vers les marchés les plus porteurs. Nous nous appuyons sur **notre maillage territorial** et sur nos agences pour ajuster au mieux l'offre et la demande.

Nous veillons également à **entretenir un large réseau de clients**, ce qui nous permet de rester informés en temps réel sur l'évolution des différents marchés et d'adapter notre stratégie commerciale en conséquence. Nous **assurons un positionnement optimal** chez nos clients, en garantissant des volumes adaptés et en offrant un service de qualité, renforçant ainsi la compétitivité et la valorisation des bois de nos adhérents.

Grâce à cette approche globale, nous maximisons les opportunités de valorisation tout en sécurisant des débouchés pérennes et rentables pour les productions forestières.

U..A QUI SONT LES CLIENTS DE LA COOPÉRATIVES ET COMMENT S'ÉTABLISSENT LES RELATIONS COMMERCIALE ?

Nous travaillons avec **une grande diversité de clients**, allant de grands groupes industriels à de petites entreprises locales. Cette diversité est essentielle pour assurer la stabilité du marché et garantir un écoulement régulier des bois.

Notre relation avec nos clients repose sur un **principe de fidélisation**. Nous privilégions des partenariats de long terme. La linéarité des relations permet d'assurer une linéarité dans la gestion des forêts.

Même en période de marché tendu, cette stratégie nous permet de garantir des débouchés à nos adhérents, tout en accompagnant nos clients dans l'évolution de leurs besoins. Cette garantie est particulièrement utile lors d'événements climatiques impactant les forêts de nos adhérents comme des tempêtes localisées ou lors de déperissements massifs.

U..A AVEZ-VOUS CONSTATÉ DES ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ ET DES ATTENTES DES CLIENTS CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Il y a effectivement plusieurs évolutions notables :

- **Les clients valorisent la fidélisation.** Ils privilégient la sécurisation des approvisionnements, en cherchant des fournisseurs fiables et capables de livrer du bois tout au long de l'année,
- **La demande de bois certifiés PEFC a augmenté.** Cette certification est exigée dans plusieurs secteurs d'activité, notamment l'agroalimentaire, où elle est un prérequis pour certains emballages en bois, et la trituration. Elle facilite l'accès aux marchés. En bois énergie, son importance est croissante.
- **Il y a également une évolution des pratiques dans la filière.** On observe par exemple de plus en plus de scieries qui réduisent leurs propres structures d'achat et préfèrent s'appuyer sur des partenaires comme nous pour sécuriser leur approvisionnement.

Rencontre avec...

Didier Collonge,
propriétaire d'un boisement de
12 ha dans le Puy-de-Dôme



Attaché à ce bien familial situé sur la commune de Saint-Victor-Montvianeix, Monsieur Collonge, au-delà de la gestion de sa propriété, souhaite contribuer à la gestion durable de la forêt.



COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU PROPRIÉTAIRE FORESTIER ?

J'ai hérité de ces parcelles de mon père qui lui-même en avait hérité de ses parents. C'est un bien qui ancre l'histoire de ma famille paysanne, certainement depuis le 16^{ème} siècle. Il a d'abord une valeur sentimentale pour moi car j'y ai passé des moments marquants durant mon enfance. Il s'agissait d'une modeste ferme au temps de mes grands-parents. À la succession, ma tante a hérité des bâtiments et mon père des terres qu'il a alors boisées : à cette période, dans les années 60, la déprise agricole de cette région isolée était en marche et plus personne ne voulait cultiver ces terres, c'est ainsi que je les ai connues enfant. Participant à la vie à la ferme, j'ai été initié au goût de la culture du vivant, à l'observation et au respect de la nature.

POUVEZ-VOUS DÉCRIRE VOTRE PROPRIÉTÉ ? EN QUOI EST-ELLE PARTICULIÈRE POUR VOUS ?

C'est une petite propriété de 12 ha, constituée de parcelles non attenantes mais situées sur la même commune. L'essentiel de la surface correspond aux parcelles anciennement cultivées ou en pâtures ; celles-ci ont été plantées en résineux. Les autres parcelles isolées et rocailleuses, mes aïeux les gardaient en boisement varié de hêtres, châtaigniers, sapins et pins pour subvenir à leurs besoins. Je les conserve dans leur spontanéité, trouvant qu'elles participent par leur diversité à l'agrément de l'espace. Au gré des années, quelques achats de parcelles aux propriétaires voisins sont venus compléter la propriété.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE GESTION FORESTIÈRE ?

Je garde avant tout cette forêt par attachement à mes racines. Elle est pour moi un patrimoine familial et je serais heureux que ce bien reste dans ma famille. Il s'agit aussi d'un patrimoine vivant qu'il faut préserver au long terme pour le

bien commun. Des coupes et des travaux sont réalisés afin d'avoir un écosystème dynamique et le plus résilient possible. Je pense qu'il faut développer au maximum les services écosystémiques rendus par la forêt.

QU'EST CE QU'UNE GESTION FORESTIÈRE DURABLE SELON VOUS ?

Ce qui me semble essentiel, c'est la capacité à maintenir la vie. Comment maintenir le capital vivant d'une forêt face au changement climatique, aux tempêtes comme aux sécheresses plus nombreuses ? Avec le recul de dizaines d'années, j'ai constaté que certaines plantations avaient prospéré, d'autres non. La plantation est une prise de risque sur le long terme et le choix des essences est déterminant mais il y a toujours un risque. Il faut savoir faire appel aux sachants et le réduire par la diversité des essences en osant l'introduction de nouvelles et observer le mieux possible les comportements les plus adaptés. Par exemple, les Vosges subissent aujourd'hui les conséquences de choix d'essences mises par le passé et de types de sylviculture qui sont moins ou pas adaptés aux bouleversements climatiques.

QUELS MESSAGES SOUHAITERIEZ-VOUS TRANSMETTRE À VOS SUCCESSEURS, POUR LE DEVENIR DE VOTRE FORÊT ?

Mon expérience forestière est modeste, mais j'inciterais chacun à avoir une vision collective. À mes successeurs, comme à tout propriétaire sylviculteur, je dirais qu'une forêt n'est pas seulement un bien propre. Chacun doit la gérer avec raison, non seulement pour transmettre un patrimoine valorisé à son échelle de propriété, mais aussi à l'échelle collective d'un massif, d'un territoire. Un équilibre doit s'établir entre la production d'un juste revenu et le maintien d'un capital vivant qui contribue à l'équilibre de la vie sur le territoire.

PETIT QUESTIONNAIRE DE PROUST

Votre meilleur souvenir forestier ?

Jeunes mariés, nous nous étions installés pour une nuit de camping en forêt. Quelques animaux sauvages et curieux avaient osé nous approcher. Le matin, nous avions aussi découvert une voie romaine que les arbres et la nature avaient envahi depuis bien longtemps. De belles surprises avec la nature !

Votre arbre préféré ?

Le chêne, pour lequel j'ai un attachement particulier. Il me rappelle des souvenirs d'enfance.

Votre saison préférée ?

Le printemps, la plus belle saison pour observer à quel point la végétation est vivante.

Votre animal forestier préféré ?

J'aime tous les animaux. Les animaux à quatre pattes comme les cerfs, chevreuils, sangliers sont symboliquement liés à la forêt, mais les oiseaux sont les premiers que l'on entend et que nous pouvons observer.

En bref

Élaguer pour produire des peupliers de qualité

L'objectif de l'élagage est de former un bois sans nœud assurant une valorisation optimale des peupliers (déroulage).

Il consiste à supprimer toutes les branches sur une certaine hauteur. Un peuplier élagué à 6/7 m de hauteur (bille cylindrique, faible décroissance et sans nœud) se vendra en moyenne deux fois plus cher qu'un arbre non élagué !

L'élagage sera modéré et progressif (deux ou trois passages).

La première opération débutera dès que la circonférence sera d'environ 25 cm (3/4 ans) contenant ainsi les nœuds dans le noyau central qui n'est pas utilisé en déroulage.

Le second élagage interviendra deux ou trois ans plus tard prélevant deux à trois couronnes supplémentaires sans jamais dépasser 50 % de la hauteur de l'arbre afin de ne pas perdre en croissance.

Cette intervention se réalise avec un échenilloir entre le 15 juillet et le 15 septembre (période favorable à la cicatrisation).

N'hésitez pas à faire appel à votre technicien local pour programmer dès à présent cette opération.

Remarque : en plus de ces élagages une ou deux tailles de formation seront parfois nécessaires pour améliorer la dominance apicale et enlever les fourches.



Élagage à 6 m d'une peupleraie à Savigny en Septaine (18)

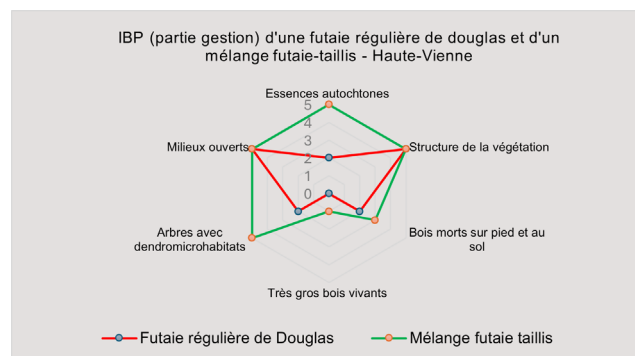
Vers l'intégration de la biodiversité forestière dans la gestion...

La biodiversité correspond à la diversité du monde vivant sous toutes ses formes (espèces, génétique, écosystèmes). Elle possède une influence sur la dynamique de vos écosystèmes et leur résilience vis-à-vis des perturbations que le milieu pourrait subir entraînant un impact sur les services écosystémiques qu'ils sont capables de nous fournir (approvisionnements en produits bois et non ligneux ; régulation de l'eau, du climat ; protection contre les inondations ; stockage du carbone ; activités récréatives, de bien-être, de chasse).

Cette biodiversité s'évalue grâce à l'Indice de Biodiversité Potentielle forestière (IBP) qui note de 0 à 5 les dix facteurs suivants : diversité des essences, diversités des strates de la végétation, quantité de bois mort, présence de gros bois et très gros bois, proportion d'arbres portant des microhabitats (lierre, trou de pic...), présence de milieux ouverts, de milieux rocheux et aquatiques et la continuité temporelle de l'espace boisé.

Tout comme pour l'impact du changement climatique sur vos

forêts, UNISYLVA se questionne sur l'influence des pratiques de gestion sur la biodiversité. Deux études IBP ont ainsi été menées, une dans le département de la Haute-Vienne et une dans le département du Cher. Ces diagnostics permettent de voir, pour chaque parcelle, sur quels facteurs le forestier peut agir pour améliorer cette biodiversité et développer ainsi des services écosystémiques qui pourraient se voir financer.



Portail cartographique adhérents : déploiement généralisé

En 2024, UNISYLVA a ouvert son portail cartographique à l'ensemble de ses adhérents ayant un document de gestion informatisé réalisé par la coopérative (PSG ou RTG), offrant ainsi un accès simplifié à la gestion de leurs forêts. Aujourd'hui, plus de **1 200 membres** utilisent cet outil sécurisé pour consulter leurs parcelles, suivre l'évolution des travaux et imprimer des cartes. Afin de garantir une prise en main optimale, UNISYLVA met à disposition un manuel d'utilisation, un service d'assistance et organise des webinaires pour accompagner ses adhérents.

Zoom sur

UNISYLVA, moteur du renouvellement forestier dans le Plan de Relance

Face aux enjeux climatiques, UNISYLVA s'est investie auprès de ses adhérents grâce au Plan de Relance, afin de reconstituer un ensemble de nouveaux peuplements en capacité de résister au climat à venir.

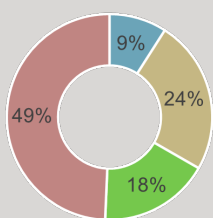
Votre coopérative UNISYLVA avait obtenu en 2021 et 2022 une enveloppe de 12,4 M€ pour ses adhérents afin de les soutenir dans leurs projets de reboisement de peuplements forestiers fragilisés, dépérissants, appauvris ou sinistrés, dans le cadre du plan de relance. Depuis 2021 et jusqu'en février 2025, UNISYLVA s'est engagée activement pour accompagner ses adhérents et optimiser l'accès à ces aides financières exceptionnelles.

Grâce à ces efforts, ce sont 476 dossiers qui auront été menés à bien, couvrant une superficie totale de 2 259 ha chez 430 adhérents. La superficie moyenne par projet est de 4,80 ha (de 0.34 à 64.20 ha pour le plus grand), souvent en plusieurs îlots, et la surface médiane de 3,10 ha.

Les essences utilisées sont variées mais ce sont les chênes qui sont les plus représentés. Nous avons minutieusement sélectionné des essences forestières capables de s'adapter aux défis climatiques et aux spécificités écologiques locales. Dans cette démarche, nous avons aussi saisi l'opportunité d'expérimenter de nouvelles variétés et provenances, comme le chêne de Hongrie, le chêne du Caucase ou encore le sapin de Céphalonie, afin d'assurer un avenir résilient à nos forêts.



CHIFFRES CLÉS



Type de peuplement renouvelé

- Peuplement d'épicéa scolytés
- Peuplement dépérissant
- Peuplement vulnérable
- Peuplement pauvre

3,2
millions d'arbres plantés

2 259
hectares renouvelés

430
sylviculteurs bénéficiaires

Regard vers l'avenir

Le Plan de Relance est un succès pour UNISYLVA : par l'importance de l'enveloppe d'aide mobilisée pour ses adhérents, les nouveaux outils de diagnostics mis en place, le nombre d'adhérents qui ont participé et la surface qui a pu être ainsi renouvelée. Le retour d'expérience de ce dispositif permet désormais de se tourner vers l'avenir.

Dans la continuité de cette ambition, le programme « France 2030 », lancé en septembre 2022, vient prolonger cette dynamique. Il sera complété par le dispositif « France Nation Verte », garantissant un financement que nous espérons durable pour soutenir le renouvellement forestier.

Renouveler et adapter les forêts au changement climatique. Renforcer la captation du carbone et la production de bois d'œuvre. Intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans la gestion des forêts. À travers ces actions, UNISYLVA poursuit avec détermination son engagement en faveur d'une forêt résiliente et pérenne, prête à relever les défis de demain.



Une très belle retraite à **Mylène Navarri**

C'est avec émotion que nous vous annonçons le départ à la retraite de Mylène Navarri après 27 années de service et de loyauté au sein de notre coopérative.

Depuis son arrivée en 1998, Mylène a occupé plusieurs fonctions au sein de nos services comptabilité. D'abord pour le Groupement des Producteurs Forestiers du Cantal, puis Sylvaubois et enfin UNISYLVA, Mylène a su s'adapter aux évolutions de notre organisation et aura contribué à la réussite de deux fusions !

Grâce à son expertise et à son sens du détail dans l'utilisation de notre progiciel Procofor, elle a joué un rôle clé dans la gestion comptable de la coopérative. Sa rigueur et son professionnalisme ont été des atouts précieux et appréciés par l'ensemble de ses collègues.

Au fil des années, Mylène a aussi tenu la comptabilité de notre filiale Vulcabois, où elle a apporté son savoir-faire avec toute la diligence et l'engagement que nous lui connaissons.

Nous lui souhaitons une retraite bien méritée, pleine de découvertes, de moments de détente et de nouvelles aventures.

Merci Mylène pour ton incroyable dévouement, ton professionnalisme et toutes ces années passées à nos côtés.

Nous te souhaitons une retraite épanouie et pleine de bonheur !

Christelle Brun
Responsable du service financier



UNISYLVA